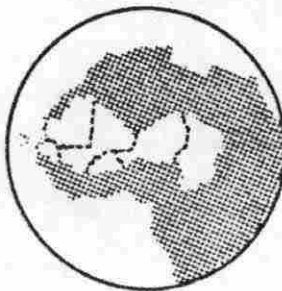


4278

OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(85)256
Janvier 1985

DIFFUSION GÉNÉRALE

RETROSPECTIVE
DE L'ÉCONOMIE SAHÉLIENNE

Institut GAMMA
Montréal, Canada

Jacques GIRI
décembre 1984

REFLEXION PROSPECTIVE SUR LE SAHEL

Le but de ce travail est d'approfondir la réflexion sur les problèmes sahéliens et sur les stratégies à adopter et d'insérer cette réflexion dans un "cadre stratégique plus global, plus prospectif et plus cohérent".

Le bilan de la situation sahélienne fait en 1975 avait identifié un certain nombre de tendances. Toutefois, certaines évolutions avaient été mal perçues. Certains facteurs de progrès et certains facteurs de blocage n'avaient pas été mis en évidence.

La réflexion prospective pourrait se structurer autour des lignes directrices suivantes :

- Situation du Sahel dans l'environnement international (échanges commerciaux, aide publique au développement, migrations de population, etc.).

- Etude des tendances déjà identifiées et recherche des facteurs de rupture dans ces tendances ; facteurs socio-culturels et politiques, facteurs écologiques, évolution des politiques nationales et des politiques extérieures, évolution du secteur public et du secteur privé.

- Dépistage des tendances en germe et proposition de solutions (parmi ces tendances, on s'attachera aux conséquences de l'évolution démographique et de l'urbanisation ainsi qu'au déséquilibre croissant entre l'homme et son environnement).

Ce travail de réflexion s'accompagnera d'une proposition de scénarios pour résoudre les problèmes évoqués et devrait être achevé dans le courant de 1985.

L'étude rétrospective que l'on trouvera ci-après est une analyse de l'évolution des économies sahéliennes au cours des 25 dernières années, précédée d'un bref rappel de ce que fût cette évolution au cours des périodes précédentes.

Elle a été rédigée par Jacques GIRI, dans le cadre d'une étude prospective du Sahel, confiée par le Club du Sahel et le CILSS à l'Institut GAMMA de Montréal.

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de l'auteur, et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
. LA REGION	1
. L'ECONOMIE SAHELIENNE avant 1959 :	
le Sahel avant la colonisation	2
la colonisation	4
. LES HOMMES : la population	6
la répartition spatiale	7
l'urbanisation	8
. LE CLIMAT	9
. LE SECTEUR RURAL :	
la montée de la dépendance alimentaire	10
les cultures d'exportation : le coton	12
les cultures d'exportation : l'arachide	14
l'élevage	15
les pêches	17
l'ensemble du secteur rural	18
la rupture de l'équilibre écologique	20
. L'INDUSTRIE ET LES SERVICES :	
l'industrie manufacturière : l'évolution	22
l'industrie manufacturière : les handicaps ..	23
l'énergie "moderne"	25
l'industrie minière	27
les services	28
l'ensemble des secteurs secondaire & tertiaire	29
le secteur public	31
. L'ECONOMIE GLOBALE :	32
l'aide internationale	33
l'endettement extérieur	35
une vue d'ensemble sur l'évolution de l'économie 1959-1984	36

LA REGION

• Le Sahel de l'Afrique de l'ouest : 8 pays dont :

- 6 anciennes colonies françaises : Burkina Faso (ex-Haute-Volta), Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad;
- 1 ancienne colonie britannique : la Gambie;
- 1 ancienne colonie portugaise : les îles du Cap Vert.

• Le Sahel : une région assez homogène :

- par la géographie : c'est la zone de transition entre le désert et l'Afrique tropicale humide;
- par l'histoire : les histoires, anté-coloniale et coloniale, sont assez semblables; les décolonisations à peu près simultanées.

• avec un point singulier: Les îles du Cap Vert, différentes du Sahel continental,

- par la géographie : îles volcaniques désertiques;
- par l'histoire : peuplement par des esclaves déracinés (similitude avec les Antilles plus qu'avec le Sahel), décolonisation plus tardive.

• et de multiples différences locales dûes :

- aux conditions climatiques, différentes d'un bord à l'autre de la zone, allant du désert au climat soudanien;
- à la situation géographique : les zones côtières ont connu plus tôt une économie plus extravertie;
- aux différences culturelles antérieures à la colonisation : sociétés hiérarchisées ou sociétés sans Etat, sociétés islamisées depuis plus ou moins longtemps ou non islamisées etc...

LE SAHEL AVANT LA COLONISATION

. Un pouvoir politique morcelé.

Depuis la fin du XVIème siècle, aucun pouvoir ne parvient à rassembler sous une même autorité de vastes régions du Sahel : les anciens empires ne sont plus qu'un souvenir.

Le pouvoir est morcelé entre de multiples royaumes, voire de chefferies qui ne regroupent que quelques villages.

La guerre entre pouvoirs, la razzia des paysans sont endémiques. A quelques exceptions près (les royaumes mossi dans l'actuel Burkina-Faso), l'insécurité est une donnée quasi-permanente.

Au cours du XIXème siècle, plusieurs tentatives de reconstituer des pouvoirs forts et étendus sont faites. Les nouveaux empires seront éphémères : les tendances centrifuges sont puissantes et les derniers pouvoirs en place s'effondrent devant les colonisateurs.

. Une société rurale.

Les Sahéliens sont peu nombreux (10 millions ?), très inégalement répartis dans l'espace et essentiellement ruraux.

Le système de production est extensif (longues périodes de jachère, élevage transhumant etc...), adapté à un espace quasi-illimité. Le surplus qu'il dégage permet de faire vivre une classe de non-producteurs petite mais non négligeable.

L'artisanat est diversifié et développé. La majeure partie de la production agricole et artisanale est auto-consommée, mais il y a place pour un commerce local et régional actif, pour autant que l'insécurité le permet.

Cette société rurale n'est pas figée : elle accepte certaines innovations, comme la culture de l'arachide et du maïs, plantes venues d'Amérique et elle s'adapte aux changements de la demande étrangère.

. Un commerce extérieur en plein développement.

La traite des esclaves à travers l'Atlantique a été abolie au début du XIXème siècle, ce qui oblige à une reconversion d'un commerce extérieur largement basé sur elle (mais le commerce des hommes persiste à travers le Sahara pendant tout le siècle).

Après cette abolition, le commerce avec l'Europe se redéveloppe rapidement, dominé par la **gomme arabique** d'abord puis, à partir de 1850 par l'**arachide** dont la culture démarre au Sénégal et en Gambie.

Le commerce des marchandises diverses avec l'Afrique du nord se développe aussi (peaux, plumes d'autruche...).

. Crise commerciale et colonisation.

Ce développement est arrêté pendant le dernier quart du siècle par une crise en partie conjoncturelle. Les Européens, alors, craignent que le commerce avec le Sahel - qu'ils imaginent offrir des possibilités de développement fantastiques - ne soit entravé par l'émiettement du pouvoir politique.

Ce sera une des causes essentielles de la vague colonisatrice qui va submerger la région à la fin du siècle.

LA COLONISATION

. La "mise en valeur".

L'objectif immédiat des colonisateurs est la "mise en valeur", c'est-à-dire le **développement des productions exportables.**

Ce sera **largement un échec** : dans de nombreuses régions, les paysans, peu motivés, développent peu ou pas les cultures d'exportation. Ils appliquent une "stratégie de la dérobade" pour échapper aux pressions administratives.

Deux exceptions toutefois :

- l'**arachide au Sénégal et en Gambie** (et dans une bien moindre mesure au Mali). Les paysans locaux, aidés par de nombreux migrants saisonniers, trouvent des conditions favorables et développent cette production, en dehors de toute contrainte administrative.
- le **coton au Tchad** dont la production se développe surtout grâce à une contrainte forte.

Le développement, quand il a lieu, se fait par **extension** et non par intensification des cultures.

. L'évolution lente des productions alimentaires.

L'**agriculture et l'élevage traditionnels évoluent peu** : les essais d'introduction de la culture attelée, de développement des irrigations, de ranching connaissent peu de succès.

Le colonisateur finit par se désintéresser des productions alimentaires : il paraît trop difficile de faire évoluer le système de production et les populations sahéliennes, mises à part quelques périodes critiques, se nourrissent sans poser trop de problèmes.

Il faut souligner que **les Sahéliens sont encore peu nombreux** : la croissance démographique ne démarre vraiment qu'au lendemain de la 2ème guerre mondiale et que (sauf Dakar approvisionné par du riz d'Indochine) **les villes sont encore modestes** : il suffit de dégager un faible surplus pour les nourrir.

. La naissance d'une société "moderne".

L'industrie reste embryonnaire, sauf autour de DAKAR. En revanche, l'artisanat traditionnel, concurrencé par les produits importés,ériclité.

L'administration "moderne" commence à se développer :

- lentement jusqu'à la 2ème guerre mondiale; chaque colonie est alors autonome financièrement et les subsides de la métropole sont rares;
- plus rapidement après 1945 grâce au début de "l'aide" (le FIDES).

. La colonisation : parenthèse ou changement radical ?

Par certains côtés, la colonisation a eu peu d'impact sur la société sahélienne : on constate une grande stabilité des modes de vie et de production.

Mais par d'autres, la période coloniale a vu naître des tendances dont on ne verra toutes les conséquences que plus tard :

- amorce de la croissance démographique et de la croissance urbaine,
- stagnation du système de production alimentaire : les cultures s'étendent, les troupeaux croissent encore plus vite mais rendements et productivité n'augmentent pas;
- croissance d'un secteur public beaucoup plus rapide que celle du secteur productif.

LA POPULATION

. Une population qui a doublé en 25 ans :

1959 : 17,5 millions
1984 : 35 millions

. Ce doublement est le résultat :

- d'une mortalité qui reste très élevée mais diminue lentement,
- d'une fécondité qui a peut-être tendance à augmenter et qui, en tout cas, n'a pas diminué, y compris en milieu urbain. Seule la fécondité de certains groupes de pasteurs nomades semble avoir baissé.

. La croissance de la population s'est donc plutôt accélérée et aucun signe de ralentissement n'apparaît en 1984.

. Deux exceptions :

- le Burkina Faso où la population a crû beaucoup moins vite que dans le reste du Sahel (1,7% par an au lieu de 2,8%) : mais cela est dû uniquement à une forte émigration vers les pays côtiers, surtout la Côte d'Ivoire.
- les îles du Cap Vert où la croissance semble s'être très fortement ralentie depuis 1960, du fait de l'émigration mais aussi du fait d'une diminution de la fécondité : avec une densité de population par hectare cultivable très élevée, le Cap Vert est dans une situation très différente de celle du Sahel continental.

. Aucun gouvernement n'a encore mis en place une politique de contrôle des naissances et les mentalités demeurent, dans l'immense majorité des cas, très "populationnistes" :

- le nombre moyen d'enfants désirés en moyenne par femme demeure très élevé (8, 9 au Sénégal, d'après une enquête de 1977);
- la plupart des dirigeants considèrent que le Sahel est encore sous-peuplé.

LA REPARTITION SPATIALE

- **La population est inégalement répartie dans l'espace.** La densité est fonction de la pluviométrie moyenne : presque nulle dans les zones désertiques, elle augmente en allant vers le sud, passe par un maximum dans la zone de pluviométrie moyenne (350-800 mm) et diminue fortement dans la partie la plus arrosée de la région (le sud-ouest du Burkina Faso est moins peuplé que le plateau mossi bien qu'il soit plus arrosé; de même le sud-est du Sénégal est beaucoup moins peuplé que le bassin arachidier). De plus, à l'intérieur d'une même bande climatique, il y a des variations fortes d'un district à un autre.

- **Ces anomalies apparentes s'expliquent :**

- **par des raisons sanitaires;** exemple : l'onchocercose dans les vallées des Voltas;
- **surtout par des raisons historiques :** les zones à faible densité coïncident souvent avec les zones de forte insécurité aux époques anté-coloniales, alors que les provinces de densité maximum correspondent souvent aux coeurs des anciens royaumes bien structurés.

- Le dernier quart de siècle a été marqué par des **migrations** intérieures (prolongeant celles de l'époque coloniale) qui tendent à faire disparaître ces anomalies.

Celles-ci sont néanmoins loin d'être effacées et l'**inégalité de répartition demeure forte.**

- A l'échelle de l'Afrique de l'ouest, une tendance à la migration vers les zones côtières très arrosées (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria) est évidente. A l'intérieur du Sahel, la tendance à la migration vers les zones les plus humides est beaucoup moins évidente et les données dont on dispose ne sont pas assez précises pour la faire apparaître clairement.

La croissance des zones rurales dans les zones les moins arrosées du Sahel est moins forte qu'ailleurs, mais la migration semble se faire plus vers les villes que vers les zones rurales plus méridionales.

L'URBANISATION

- La croissance des villes s'est faite à un rythme 2,5 fois supérieur à celui de la croissance de la population (pas loin de 7% par an contre 2,8%) :

populations urbaines en 1959 : environ 1,2 million
populations urbaines en 1984 : environ 6,5 millions

- Les pays les plus en retard en matière d'urbanisation en 1959 (Mauritanie) ont largement rattrapé ce retard.

Le Sénégal conserve en grande partie son avance dans ce domaine (environ 40% de la population sénégalaise en zone urbaine).

- La croissance urbaine s'explique par un fort accroissement naturel et par un exode rural lui-même déterminé par :

- des motifs économiques qui ne paraissent pas déterminants : beaucoup de citadins n'ont que des pseudo-emplois et des revenus monétaires dérisoires; et il y a sans doute proportionnellement plus de sous-alimentés en ville qu'en zone rurale.

Cependant la sécheresse a déstabilisé des ruraux et les a amenés en ville pour des motifs économiques : possibilité de survivre pendant la prochaine saison des cultures estimées trop faibles, cheptel détruit.

- des motifs non économiques plus déterminants :

- environnement socio-culturel plus attrayant,
- meilleures conditions sanitaires,
- possibilité de donner une meilleure éducation aux enfants,
- allègement des contraintes sociales, très fortes en milieu rural (la solidarité ethnique continuant cependant généralement à jouer en ville et à garantir la survie).

L'urbanisation est un phénomène autonome, largement indépendant de l'évolution de l'économie.

LE CLIMAT

- Le climat étant réputé jouer un rôle important dans l'évolution de la région, il est utile de donner une représentation au moins schématique de son évolution.

- Jusqu'en 1965 au moins et en général 1967, le Sahel a traversé une période de bonne pluviométrie, supérieure à la moyenne constatée depuis le début du siècle.

- Depuis 1968, la région est entrée dans une période sèche, avec :
 - une diminution des pluies à partir de 1968,
 - deux années consécutives très sèches : 1972 et 1973,
 - une pluviométrie irrégulière depuis 1974 avec des années à peu près normales (mais rarement normales sur l'ensemble du Sahel) et des années plus sèches, l'ensemble se situant en dessous de la moyenne;
 - une année très mauvaise 1983, pire que 1972 (sauf au NIGER) et une année encore très mauvaise en 1984, avec toutefois de bonnes pluies sur les zones les plus méridionales.

- La sécheresse a aussi affecté ces dernières années les régions plus méridionales et donc le débit des fleuves (Sénégal, Niger) issus de ces régions et qui traversent le Sahel.

- Par comparaison avec ce que l'on peut savoir d'un passé lointain où la sécheresse semble avoir toujours existé, la période actuelle s'inscrit certes dans les périodes de sécheresse prolongée, mais rien ne permet de parler de modification du climat.

LA MONTEE DE LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE

- . Evaluer les productions alimentaires dans le Sahel avec suffisamment de précision pour dégager une tendance fiable sur 25 ans est une gageure. Mieux vaut appréhender l'évolution du système de production alimentaire par les échanges extérieurs.
- . Evolution des importations de céréales (importations commerciales plus aide alimentaire) :

. début des années 1960	environ	200.000	tonnes
. moyenne 1970-1971		460.000	"
. 1974 (sécheresse aigüe en 1973)		1.170.000	"
. moyenne 1975-1976		630.000	"
. moyenne 1977-78-79		890.000	"
. 1982		1.180.000	"
. 1983		1.050.000	"
. 1984 (nouvelle sécheresse aigüe en 83)		1.770.000	"

- . L'évolution montre deux choses :
 - la **vulnérabilité de la région aux aléas climatiques** : une sécheresse accusée se traduit par une montée en flèche des importations de céréales, sans éviter pour autant la disette, voire la famine;
 - la **montée de la dépendance alimentaire** : abstraction faite des aléas climatiques, la tendance est à l'augmentation des importations à un rythme de l'ordre de 8% par an.
- . Par ailleurs, l'aide alimentaire occupe une place de plus en plus grande dans les importations. Inconnue avant 1970, elle dépasse 400.000 tonnes par an depuis 1981 et elle aura probablement dépassé 870.000 tonnes en 1984, ce qui constitue un chiffre record.

D'après les premières estimations faites par les gouvernements sahé-liens et la FAO, il est probable qu'elle devra être supérieure et dépasser le million de tonnes en 1985.

. On peut conclure de cette évolution :

- que **la production** ne suit pas l'augmentation de la population; elle **augmente au mieux comme la population rurale**;
- et aussi que les pays sahéliens n'ont plus les moyens de payer les importations nécessaires à leurs besoins.

. Cette évolution de la production vivrière est largement due à la pérennité des systèmes de production extensifs traditionnels : culture manuelle prédominante, emploi très limité des semences sélectionnées, emploi tout aussi limité des fertilisants etc...

Les systèmes de production plus intensifs demeurent l'exception en culture pluviale. Quant aux cultures irriguées, elles n'ont que peu progressé en 25 ans et leurs rendements demeurent souvent médiocres.

Le système de production alimentaire est demeuré très traditionnel dans son ensemble, très vulnérable à la sécheresse et il ne s'est pas adapté aux besoins d'une population qui a doublé.

LES CULTURES D'EXPORTATION : LE COTON
--

. Le coton s'est développé de façon spectaculaire depuis 1960.

	61-62	71-72	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84
Burkina-Faso	0,8	10,4	22,3	28,7	24,7	22,7	28,8	28
Mali	3,9	25,3	48,1	56,1	41,8	35,2	49,9	57
Niger	0,8	3,1	1,5	1,2	1,1	0,7	0,8	1,4
Sénégal	-	7,7	12,6	9,7	8,4	13,3	18,4	12
Tchad	17,2	41	50,1	33,2	30,7	25	38,1	56
TOTAL	22,7	87,5	134,6	128,9	106,7	96,9	136	154

(en milliers de tonnes de coton-fibre)

. La croissance a été forte: plus de 11% par an jusqu'à l'année 1978-79, elle s'est faite par un accroissement spectaculaire des rendements dû à la modernisation des cultures :

61 Kg de fibre à l'hectare en 1961-62;
303 Kg de fibre à l'hectare en 1979-80;

les surfaces cultivées étant stabilisées à environ 500.000 hectares pendant toute la décennie 1970.

. Depuis 1979, la croissance est irrégulière et beaucoup plus lente : moins de 3% par an en moyenne. Les rendements continuent à croître, mais deux phénomènes viennent entraver la production :

- la guerre au Tchad,
- une certaine désaffection vis-à-vis du coton en certaines régions (concurrence céréales-coton, lutte contre les parasites jugée trop astreignante, revenu procuré par le coton moins élevé...).

- La production cotonnière a été peu sensible aux aléas climatiques, à la différence de la production céréalière :
 - l'année 1983-84 a été à la fois l'année record pour la production de coton et l'année record pour la fourniture d'aide alimentaire;
 - ce double record simultané montre que la sécheresse n'a manifestement pas les mêmes effets sur les deux types de culture, sans doute pour des raisons techniques mais aussi sociologiques ou socio-économiques.

- La place du coton dans l'économie sahélienne demeure modeste : 2% du PNB au Burkina-Faso, 4% au Mali, 5% au Tchad.

- Le développement de la production de coton montre que le monde paysan sahélien n'est pas figé mais qu'il peut au contraire évoluer avec une rapidité surprenante : les rendements ont été quintuplés en moins de 20 ans.

Le phénomène vaut d'autant plus la peine d'être souligné qu'il est apparu après une longue période où, malgré les efforts des autorités coloniales, la production de coton n'avait jamais vraiment décollé ou si elle avait décollé (au Tchad), ce résultat n'avait été obtenu qu'au prix d'une pression très forte de l'administration sur les producteurs.

LES CULTURES D'EXPORTATION : L'ARACHIDE
--

• Evolution des exportations d'arachides :

	60-62	70-71	75-76	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84
Mali	54	74	93	36	91	92	44	20
Niger		186	6	3	2	2	4	2
Sénégal ..	812	454	1.178	393	190	688	913	352
TOTAL :	865	715	1.280	430	280	780	960	370

(en tonnes d'arachides-coques)

• Les exportations d'arachides sont passées par un maximum en 1975-76 et sont en déclin rapide depuis cette date :

- au Sénégal, leur rôle dans l'économie, considérable en 1960 (15% du PNB) a beaucoup diminué (3% du PNB en 1980);
- au Niger, la croissance rapide des exportations au cours de la décennie 1960 a été suivie d'un effondrement encore plus rapide au cours des années 1970;
- au Burkina Faso, l'arachide est toujours cultivée mais ne sert plus pratiquement qu'à la consommation locale.

• Les causes de ce déclin sont :

- la sécheresse, entraînant une diminution des rendements,
- la **dégradation des sols**, notamment dans le bassin arachidier sénégalais,
- la concurrence des cultures vivrières,
- la **chute des cours mondiaux** : de 1975 à 1982, ceux-ci ont diminué de 50% en valeur réelle.

L'ELEVAGE

. Une évolution en dents de scie.

Dans ce domaine aussi, les statistiques sont peu fiables (existence d'une taxe sur le bétail dans plusieurs pays pendant une partie au moins de la période).

Qualitativement, on peut schématiser ainsi l'évolution du troupeau :

- **croissance rapide, supérieure à la croissance de la population humaine, jusqu'à la période de sécheresse aigüe, due à des conditions favorables :**
 - . régression des épizooties grâce à l'action sanitaire,
 - . ouverture de points d'eau qui rendent accessibles des pâturages inutilisés,
 - . croissance de la demande.
- **chute brutale en 1973** (de l'ordre du tiers ?) par manque de pâturages plus que par manque d'eau.
- **reconstitution après 1973** et, pour certaines espèces animales, progression du troupeau au-delà de la population anté-sécheresse.
- **nouvelle chute en 1983**, impossible à évaluer aujourd'hui.

. La descente vers le sud.

La période sèche a entraîné un mouvement généralisé vers le sud (faisant suite à un mouvement vers le nord des cultures et de l'élevage au cours de la période humide précédente), multipliant les conflits entre éleveurs et cultivateurs.

. Consommation de produits de l'élevage et exportations.

La consommation de viande est en diminution (estimations : 18 Kg en moyenne par tête et par an dans les années 1960, sans doute moins de 13 Kg actuellement) alors que la ration de protéines animales est déjà très faible.

Quant aux **exportations de bétail et de viande** vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Gabon etc...), **elles ont chuté en 10 ans de 50% en valeur réelle.**

. Le facteur limitant : les aliments.

En zone pastorale où l'élevage est l'activité dominante sinon unique, la charge en bétail est arrivée au maximum avec les disponibilités en fourrages (et parfois même au-delà, d'où la dégradation des pâturages). La biomasse est exploitée avec la même efficacité que dans les régions comparables d'Australie ou des Etats-Unis.

En zone agricole, l'élevage est encore très peu lié à l'agriculture : celle-ci ne fournit pratiquement pas d'aliments pour le bétail, les troupeaux fertilisent peu les terres agricoles.

L'élevage au Sahel : un élevage traditionnel qui a atteint ses limites.

LES PECHES

- Le tableau suivant essaie de retracer l'évolution de la valeur de la production des pêches, en F.CFA constants (d'après l'Etude pour la définition d'une politique agricole commune de la C.E.A.O.).

	1960	1970	1980
Burkina-Faso	0,6	1	1,4
Mali	13	18	20
Mauritanie	17,5	25	28,6
Niger	0,4	1,2	1,8
Sénégal	25,6	42,5	75,4
T O T A L	57	88	127

(en milliards de F.CFA)

- Les **pêches continentales** représentent environ 20% de cette valeur. Elles sont **en croissance lente**, certainement à un rythme très inférieur à celui de la croissance démographique. Cette croissance a plutôt tendance à se ralentir.
- Les **pêches maritimes ont une croissance beaucoup plus rapide**. Eu égard au potentiel de la zone maritime sahélienne (une des zones les plus poissonneuses du monde), une fraction seulement de la ressource est exploitée au profit des pays sahéliens, le reste étant pillé, sans profit pour la région, par les flottes de quelques pays industrialisés.

L'ENSEMBLE DU SECTEUR RURAL

- Les tableaux suivants utilisent les données de "l'Etude pour la définition d'une politique agricole commune" faite pour la C.E.A.O. (*). Vu les incertitudes qui pèsent sur de nombreuses données (quantités et prix), ils doivent être considérés avec prudence mais on peut penser qu'ils donnent au moins des ordres de grandeur.

Evolution de la production primaire en valeur
(en milliards de F.CFA constants 1982)

	1960	1970	1980
. production végétale	417	483	592
. production animale	257	350	353
. pêches	57	87	127
TOTAL	731	920	1.072

Ce tableau montre :

- la croissance faible du secteur production végétale (1,75% par an sur 20 ans), croissance qui s'est encore ralentie sur la période 1970-80;
- la croissance plus forte de l'élevage (3,1% par an) pendant la décennie 1960 et le blocage de sa croissance pendant les années 1970;
- la croissance soutenue des pêches : plus de 4% par an.
- dans l'ensemble, la production primaire n'a pas augmenté plus vite que la population rurale, mais à peu près au même rythme : elle ne suit pas l'évolution de la population globale.

(*) ils ne concernent donc que 5 pays : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

Cela signifie que **l'ensemble du secteur rural n'a pas fait mieux que la production céréalière**. Certaines activités ont connu des développements plus rapides : production cotonnière, pêches maritimes. Mais d'autres, des développements plus lents : production arachidière, élevage.

- Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la valeur ajoutée du secteur primaire (en francs CFA constants 1982) par pays et par tête d'habitant dans le secteur rural :

	Valeur ajoutée globale (milliards F.CFA)		Valeur ajoutée/population agricole (milliers F.CFA)	
	1970	1980	1970	1980
Burkina-Faso	144	176	31	35
Mali	222	259	49	47
Mauritanie ...	77	71	74	66
Niger	219	246	61	51
Sénégal	178	239	60	72
Ensemble :	840	991	50	50

Il illustre la **stagnation de la valeur ajoutée par tête**, résultante d'un ensemble de phénomènes :

- stagnation de la productivité des cultures céréalières pluviales restées très traditionnelles, voire baisse de cette productivité dans certaines zones où les sols se dégradent;
- développement lent des cultures irriguées à haut rendement;
- croissance de la productivité des cultures cotonnières;
- baisse des productivités et dégradation des termes de l'échange pour la production d'arachide;
- baisse de la productivité de l'élevage etc...

Dans son ensemble, le monde paysan est resté étranger au développement et en tout cas n'en a pas recueilli les fruits.

Comme ce résultat d'ensemble est le produit de situations très inégales, cela signifie qu'une partie du monde paysan, en particulier celle qui produit les vivres, est devenue plus pauvre.

LA RUPTURE DE L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE

- Les tableaux précédents qui retracent l'évolution de grandeurs économiques ne prennent pas en compte un phénomène apparu au cours du quart de siècle écoulé : la rupture de l'équilibre entre l'homme et son milieu naturel.
- Les systèmes de production traditionnels au Sahel ne permettent que des densités de population limitées qui sont fonction de la hauteur moyenne des pluies.

Ces densités de population sont désormais dépassées dans des zones de plus en plus étendues du Sahel d'où l'apparition de phénomènes qui témoignent de la rupture de l'équilibre :

- dégradation des pâturages,
- diminution de la fertilité des sols agricoles,
- disparition de la forêt.

La sécheresse, en déplaçant les isohyètes vers le sud, n'a fait que précipiter l'apparition de phénomènes dus essentiellement à :

- l'accroissement démographique,
- la stabilité des systèmes de production.

Une réapparition d'une période humide ne les fera pas disparaître.

- Ces phénomènes de "désertification" sont actuellement concentrés sur deux zones :
 - la zone sahélo-saharienne, c'est-à-dire la frange qui borde le désert (de l'isohyète 200 mm jusqu'à la limite nord des cultures). Les pâturages n'y peuvent porter, d'après la Banque Mondiale, qu'une densité humaine de 0,3 au Km², alors que la densité y est actuellement de 2. Les pâturages s'y dégradent et le désert progresse vers le sud de façon souvent spectaculaire.

On notera que cette zone ne porte qu'un million de personnes environ (3% des Sahéliens).

- **la zone sahélo-soudanienne** (entre les isohyètes 350 et 600 mm) où l'ensemble des activités agricoles et pastorales permet (toujours d'après les chiffres de la Banque Mondiale) une densité humaine de 15 au Km² et où la densité moyenne actuelle est de 20, avec, comme on l'a déjà souligné, de grandes inégalités de répartition dans l'espace (densités très supérieures dans le bassin arachidier sénégalais, le plateau mossi, les zones de Zinder-Maradi).

C'est dans cette zone qu'apparaissent **des poches de désertification** qui n'ont rien à voir avec l'avancée du désert et qui sont autrement **inquiétantes car la zone porte plus de 11 millions de ruraux, plus de 40% des ruraux du Sahel.**

- deux zones sont proches de la saturation en hommes : la zone sahélienne intermédiaire entre les deux zones précédentes et la zone soudanienne (600-800 mm). La destruction du couvert forestier y est déjà largement entamée par un nombre d'hommes supérieur à ce que la forêt peut supporter et des poches de dégradation des sols ne vont pas tarder à apparaître si elles ne sont pas déjà apparues dans les zones les plus peuplées.
- enfin la présence de **grandes agglomérations humaines**, surtout des capitales, accentue la pression sur le milieu naturel, notamment pour l'approvisionnement en bois et charbon de bois.

Plusieurs zones du Sahel demeurent encore sous-peuplées, voire très sous-peuplées (les zones les plus méridionales où il tombe plus de 800 mm par an). Mais tout le reste est, avec les systèmes de production actuels, sur-peuplé ou en voie de l'être à bref délai. Le milieu naturel s'appauvrit, parfois jusqu'à l'apparition du désert, alors que la croissance démographique exigerait que ce milieu s'enrichisse.

L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE : L'EVOLUTION

. En 1960, seul le Sénégal avait une industrie notable (conçue en grande partie pour le marché de l'Afrique occidentale française); les autres pays n'avaient qu'une industrie embryonnaire.

. La décennie 1960 a été marquée par :

- une adaptation de l'industrie sénégalaise à un marché plus réduit,
- une première vague d'industrialisation dans les autres pays : textile, biens de consommation courante.

. Depuis 1970, l'industrie connaît une croissance lente :

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière
(en millions de dollars 1975 constants, d'après la Banque Mondiale)

	1970	1981
. Burkina Faso	67	96
. Mali	44	55
. Mauritanie	21	36
. Niger	54	172
. Senegal	276	298
. Tchad	37	21
T O T A L	500	678

soit 2,8% par an
(c'est-à-dire le
taux de l'accroisse-
ment démographique)

et en comparaison :

. Côte d'Ivoire	398	706	5,3%
. Tunisie	222	820	12,6%

. La croissance s'est probablement encore ralentie au cours des toutes dernières années. Au Sénégal qui représente à lui seul environ 40% de l'industrie manufacturière de la région, l'indice de la production industrielle n'a crû en moyenne que de 1% par an depuis 1976 :

1976 : 100
1983 : 107,6

<p style="text-align: center;">L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE : LES HANDICAPS</p>
--

Quelques facteurs qui expliquent cette croissance lente :

. L'étroitesse des marchés nationaux :

Les ruraux ont un pouvoir d'achat très faible et, on l'a vu, au mieux stagnant. C'est le résultat :

- du faible volume des ventes de produits alimentaires aux villes, approvisionnées en grande partie par les importations et l'aide alimentaire;
- et de la ponction forte de l'Etat sur les revenus des cultures de rente;

beaucoup d'urbains ou de "péri-urbains", en chômage déguisé, ont aussi un faible pouvoir d'achat;

Les urbains à revenus élevés sont fortement demandeurs de biens et services non produits dans la région;

c'est certainement là une cause essentielle de la lenteur de l'industrialisation : **sans marché de masse, pas d'industrie.**

- . La "balkanisation" de la région, souvent mise en avant pour expliquer** les lenteurs de l'industrialisation, doit être tempérée par la perméabilité (de fait sinon de droit) des frontières. Elle est un facteur explicatif secondaire qui joue surtout pour des produits pondéreux pour lesquels il manque une voie de communication transsaharienne permettant des transports moins coûteux entre pays de l'intérieur.

- . Le coût élevé des facteurs de production :** investissements, main d'oeuvre expatriée, main d'oeuvre nationale...

Le salaire minimum au Sénégal est 2,5 fois celui de l'Ile Maurice, les salaires dans l'industrie textile de 1,5 à 2 fois ceux du Bangladesh ou du Pakistan.

Dans ces conditions, une industrialisation visant les marchés des pays développés (comme celle réalisée par plusieurs pays d'Asie du sud-est) est difficilement envisageable.

. La fragilité des industries créées :

Plusieurs pays sahéliens ont créé des industries à capitaux d'état dont la rentabilité n'est pas évidente ou qui sont surdimensionnées pour des marchés nationaux qui ne se sont pas développés au rythme espéré. Elles sont un poids pour le pays plutôt qu'un moteur pour l'industrialisation future.

. D'autres facteurs :

- main d'oeuvre peu préparée à l'industrie (à l'exception de la région de Dakar);
- législations inadaptées : code des investissements favorisant l'investissement en capital dans des pays où le chômage est latent;
- attitude ambiguë vis-à-vis des investissements privés étrangers et parfois nationaux, oscillant de l'attitude libérale à une attitude de rejet.
- etc...

L'ENERGIE "MODERNE"

- **Consommations d'énergies "modernes"** (essentiellement produits pétroliers importés et hydro-électricité) en 1980 en TEP.

• Tchad	16 Kg
• Burkina-Faso	25 Kg
• Mali	23 Kg
• Niger	41 Kg
• Mauritanie	149 Kg
• Sénégal	156 Kg

(données Banque Mondiale)

(Par comparaison : Brésil : 826 Kg - Etats-Unis : 8.720 Kg).

Les chiffres plus élevés au Sénégal, en Mauritanie, au Niger traduisent la consommation des secteurs miniers et industriels de ces pays.

- L'évolution depuis 1960 est difficile à préciser : elle a diminué au Sénégal (mais cela est sans doute dû à la diminution de l'avitaillement des bateaux au port de Dakar), fortement augmenté ailleurs.
- La consommation en milieu rural est toujours très faible : elle s'y mesure en grammes et non en kilos ! La croissance a surtout été le fait du milieu urbain (industrie, transports, climatisation etc...).
- La région est presque complètement dépendante de l'importation de produits pétroliers :
 - en dehors du Tchad, où des gisements de pétrole exploitables pour les besoins locaux ont été mis en évidence mais où leur mise en valeur a été différée à cause de la guerre, la région n'a pas à ce jour de ressources en hydrocarbures commercialement exploitables;
 - les seuls gisements de combustibles solides exploités sont au Niger, encore le sont-ils dans des conditions financières désastreuses;

- finalement, seul le Mali a actuellement des ressources en énergie primaire (hydro-électricité) réellement mises en valeur.

Au total, plus de 99% de l'énergie moderne est importée.

- Le poids de ces importations a augmenté avec les chocs pétroliers successifs. Les quelques chiffres suivants montrent l'évolution de ce poids, rapporté à la valeur des exportations de marchandises :

	1960	1981
Burkina-Faso	38%	71%
Niger	6%	23%
Sénégal	8%	77%

(Source : Banque Mondiale)

Il ne faut pas cependant exagérer ce poids : pour les pays les moins industrialisés, les importations de produits alimentaires représentent maintenant une valeur supérieure à celle des importations d'énergie.

L'INDUSTRIE MINIERE

- Pratiquement inexistante en 1960, l'industrie minière (substances énergétiques fossiles exclues) s'est considérablement développée :

- fer en Mauritanie (et cuivre en cours de remise en exploitation),
- phosphates au Sénégal,
- uranium au Niger,

plus une exploitation d'or qui vient d'être remise en route au Burkina-Faso.

- Grâce à ce développement, cette industrie joue un rôle notable :

- au Niger où elle contribue pour 18% au PIB,
- en Mauritanie où, après avoir représenté plus de 40% du PIB au début des années 1970, elle en représente encore de l'ordre de 20%.

En revanche, l'exploitation des phosphates ne contribue que de façon marginale : 3% au PNB sénégalais.

- Créant relativement peu d'emplois dans des exploitations à haute intensité capitalistique, l'industrie minière joue un rôle dans les économies sahéliennes généralement surévalué par le mode de calcul du PNB (qui conduit à sous-estimer les activités rurales notamment). Son principal intérêt est d'apporter des revenus à l'Etat lorsque la rente minière du gisement est élevée et que l'Etat est en mesure d'en prélever une part importante.

Ce n'est le cas aujourd'hui qu'au Niger. Encore la rente minière de l'uranium a-t-elle diminué ces dernières années, du fait de la crise mondiale.

LES SERVICES

- C'est le secteur d'activités qui a crû le plus rapidement. D'après la Banque Mondiale, à l'exception du Tchad où il aurait diminué, les taux de croissance annuels de ce secteur sur la période 1970-1982 sont :

• Sénégal	:	2,8%
• Mauritanie	:	5,2%
• Burkina-Faso	:	5,4%
• Mali	:	5,4%
• Niger	:	6,9%

- A ce secteur, il faut ajouter un secteur informel dont l'activité est très mal connue, la production comptabilisée nulle part mais qui s'est certainement beaucoup développée depuis 25 ans et représente aujourd'hui une activité importante en milieu urbain.

L'ENSEMBLE DES SECTEURS SECONDAIRE & TERTIAIRE
--

- Le tableau ci-dessous est complémentaire du tableau donné précédemment pour le secteur agricole (même unité : francs CFA constant 1982; même source; et mêmes réserves à faire sur la précision des données) et concerne l'ensemble des secteurs non primaires(*) :

	Valeur ajoutée globale (milliards F.CFA)		Valeur ajoutée/population non primaire (milliers de F.CFA)	
	1970	1980	1970	1980
Burkina-Faso	189	261	316	236
Mali	192	315	239	223
Mauritanie..	118	142	904	333
Niger	126	263	243	305
Sénégal	554	766	434	325
Ensemble :	1.179	1.747	355	283

- En dehors du Niger, où la mise en exploitation de l'uranium a permis un accroissement notable de la valeur ajoutée par le secteur secondaire, la baisse de la valeur ajoutée par habitant urbain est flagrante (moins 20% en 10 ans); elle est particulièrement accentuée en Mauritanie où l'urbanisation a été la plus rapide (et où l'importance du secteur minier l'avait portée à un niveau relativement élevé).

Le développement des secteurs secondaire et tertiaire ne suit pas l'accroissement de la population urbaine.

(*) Les mines sont ici considérées comme appartenant au secteur secondaire. Le tableau regroupe donc : industrie manufacturière, industrie minière, énergie, bâtiment et travaux publics, services.

- Le tableau devrait probablement être revu pour tenir compte de la production et des services rendus par un secteur informel important. Malgré cette réserve, il paraît évident que :
 - le développement de l'emploi réellement productif en milieu urbain ne suit pas l'accroissement de la population des villes;
 - une partie de plus en plus importante de cette population est en chômage, le plus souvent déguisé sous des "pseudo-emplois" ou des emplois à très faible productivité.

- Il en résulte que la valeur ajoutée par tête d'habitant urbain demeure très faible, comme le montre le tableau suivant qui permet quelques comparaisons internationales :

	Valeur du PIB secondaire et tertiaire rapportée à la population urbaine (en US dollars 1982)
• Sénégal	960
• Côte d'Ivoire	1.500
• Tunisie	1.660
• Thaïlande ...	3.500

(d'après les données de la Banque Mondiale)

LE SECTEUR PUBLIC

- L'administration des Etats sahéliens a pris la succession de l'administration coloniale en développant considérablement ses effectifs au cours des dernières 25 années.

Cette croissance a été beaucoup plus rapide que celle du secteur primaire et secondaire. (Au Sénégal, les dépenses de l'administration centrale représentaient 17% du PNB en 1972, 29% en 1981).

- Parallèlement au secteur public s'est développé un **secteur para-public important**, soit pour assurer l'encadrement du développement (sociétés de développement régionales, offices spécialisés dans un produit etc...), soit pour prendre en main des fonctions précédemment exercées par le secteur privé (commercialisation des produits, promotion d'industries nouvelles...).
- Ce secteur public et para-public a servi de débouché jusqu'à une date récente aux jeunes diplômés formés par le système scolaire.

La masse salariale distribuée par ce secteur a **crû particulièrement vite** : au Sénégal, de 1977 à 1983 (période "d'austérité"), la masse des salaires administratifs est passée de 60 à 150 milliards de F.CFA. (Pendant ce même laps de temps, la PIB du secteur primaire passait de 132 à 204 milliards).

Par ailleurs, les revenus élevés dont disposent la classe supérieure de la fonction publique a fortement accru la demande de biens et services non produits dans la région.

- Cette croissance a entraîné **une ponction forte** sur le revenu des agents productifs de l'économie, notamment sur les producteurs ruraux chaque fois que des revenus notables apparaissaient (ponction opérée plus par le biais des offices de "stabilisation" et de commercialisation que par l'impôt).
- Cette croissance s'est faite au détriment des autres dépenses de fonctionnement (achats de fournitures, de médicaments...), notamment de l'entretien du patrimoine de l'Etat (routes, bâtiments publics...).

L'ECONOMIE GLOBALE

- L'économie sahélienne s'est développée depuis 25 ans au prix d'une contradiction :
 - les secteurs productifs, secteur rural et secteur industriel ont crû très lentement, dans l'ensemble moins vite que la population globale;
 - au contraire, les services et surtout le secteur public et para-public ont crû nettement plus vite que la population globale.

- Ceci s'est traduit par **un déficit croissant des balances du commerce extérieur** :
 - d'une part, les importations d'énergie, de produits alimentaires, de produits industriels manufacturés pour répondre à la demande de la frange à haut revenu de la population, de biens d'équipement ont crû rapidement;
 - d'autre part, les exportations de produits agricoles n'ont pas crû aussi vite, les exportations de produits miniers sont restées modestes et celles de produits industriels manufacturés encore plus modestes;
 - enfin, la hausse des prix de l'énergie et celle plus faible, des prix des produits industriels importés n'ont été compensées que par des hausses éphémères sur le prix de certaines exportations (phosphates) alors que les prix d'autres produits exportés (arachides notamment) baissaient durablement.

Il y a eu une dégradation des termes de l'échange qui est venue se superposer à l'évolution défavorable des quantités échangées, elle-même conséquence de l'évolution de l'économie sahélienne.

- Le déficit des balances commerciales a été comblé et la contradiction évoquée ci-dessus résolue par :
 - un recours croissant à l'aide internationale,
 - un endettement extérieur croissant.

L'AIDE INTERNATIONALE

- **Evolution des engagements d'aide publique** aux pays sahéliens, en millions de dollars courants (OCDE-Club du Sahel) :

1974	:	756
1975	:	817
1976	:	1.136
1977	:	1.002
1978	:	1.378
1979	:	1.622
1980	:	1.502
1981	:	1.972
1982	:	1.595

Les versements d'aide publique ont suivi à peu près cette progression: de l'ordre de 250 millions de dollars par an au début des années 1970, ils sont montés à environ 700 millions de dollars par an à partir de 1974, 1.100 millions à partir de 1978, 1.400 millions en 1981.

- Le Sahel figure désormais **parmi les régions du monde qui reçoivent le plus d'aide**. On trouvera ci-dessous les chiffres pour 1981 (en dollars par habitant) :

• pays du Sahel	44
• Egypte	32
• Afrique au sud du Sahara (sauf Sahel)	20
• Asie	9

- Une partie de cette aide sert à **faire vivre les populations** (aide alimentaire, aide d'urgence) et à **faire fonctionner le secteur public et para-public** : soutiens budgétaires, soutiens à la balance des paiements, contrepartie de l'aide alimentaire, contributions diverses au fonctionnement des organismes sahéliens incluses dans les projets dits "de développement" etc... De 1975 à 1981, cette part a représenté au moins 35% de l'aide internationale et sans doute plus.

- Une autre partie de l'aide va au financement d'investissements peut-être nécessaires mais improductifs en eux-mêmes : infrastructures de transports et de télécommunications, éducation, santé, approvisionnement en eau etc... Cette part a représenté de l'ordre du tiers du montant global de l'aide.

- Enfin la dernière partie sert à des investissements en principe productifs. Elle ne dépasse guère 30% du total. Sur ce montant :
 - environ 4% ont été au développement des cultures vivrières pluviales, essentielles pour l'alimentation des Sahéliens;
 - environ 1,5% ont été à la reforestation et au rétablissement de l'équilibre écologique, essentiels pour l'avenir de la région.

L'aide internationale n'est que très partiellement adaptée aux besoins réels de la région.

L'ENDETTEMENT EXTERIEUR

• **Evolution de la dette extérieure des pays sahéliens :**
(en millions de dollars courants)

1970	:	450	
1975	:	1.040	
1980	:	3.545	
1982	:	4.515	(source : OCDE-CAD)

Dette nationale (en millions de dollars) et par habitant (en dollars)
au 31 décembre 1982 :

	Dette nationale	Dette par habitant	Rapport Dette/PNB
Burkina-Faso	344	55	0,26
Cap Vert	61	200	0,58
Gambie	151	200	0,55
Mali	829	110	0,60
Mauritanie	1.005	590	1,25
Niger	692	110	0,36
Sénégal	1.309	210	0,43
Tchad	178	37	0,46
TOTAL	4.515	140	0,50

Les pays sahéliens doivent en moyenne environ 6 mois de leur PNB total, le plus endetté devant 15 mois de son PNB (ce qui doit probablement constituer un record mondial).

- Le service de la dette dépend en grande partie de la structure de l'endettement de chaque Etat : certains pays sont surtout endettés auprès des organismes d'aide, à des conditions "douces"; mais d'autres le sont auprès du secteur bancaire, aux conditions du marché.

Fin 1982 le service annuel de la dette extérieure représentait :

7,3% du PNB au Niger,
5,8% du PNB en Mauritanie,
4,2% du PNB au Sénégal,
3,4% du PNB en Gambie,
moins de 2% du PNB dans les autres pays.

**UNE VUE D'ENSEMBLE SUR
L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE
1959 - 1984**

Une économie de plus en plus dépendante

Les points positifs dans l'évolution de l'économie sahélienne doivent être soulignés : amorce d'un développement industriel dans plusieurs pays qui étaient totalement dépourvus d'industrie en 1959, démarrage de l'industrie minière, brillante expansion du coton, développement des pêches maritimes etc...

Mais les points négatifs sont encore plus nombreux si bien que, dans l'ensemble, les performances de l'économie sahélienne sur 25 ans sont médiocres.

Après un début de développement dans les années 1960 qui avait pu donner l'impression que le Sahel était "bien parti", la région est progressivement entrée dans une situation de crise au cours des années 1970, crise qui a eu plutôt tendance à s'accroître pendant les années récentes.

Cette crise se traduit par une dépendance de plus en plus forte vis-à-vis de l'étranger :

- **Dépendance alimentaire** qui est la face la plus visible de cette dépendance. Les gouvernements sahéliens se sont fixés un objectif d'auto-suffisance alimentaire qui, du point de vue de l'économiste, est tout à fait critiquable. En fait, la région ne cesse de s'éloigner de cet objectif. Cette évolution ne serait pas nécessairement mauvaise si d'autres secteurs d'activités venaient relayer celui de la production vivrière et procurer les devises nécessaires à l'achat de la nourriture et des autres produits qu'il est nécessaire d'importer.

Ce n'est pas le cas. Et c'est parce qu'aucun autre secteur n'a pris avec suffisamment de vigueur le relais de la production vivrière que la montée des importations alimentaires et de l'aide alimentaire est inquiétante.

- **Dépendance pour faire fonctionner le secteur public et para-public** que les Etats sahéliens ont développé depuis 25 ans. Ce développement a été plus rapide que celui des secteurs productifs, si bien que le secteur étatique se trouve maintenant disproportionné avec la base productive de l'économie et ne peut vivre que grâce à des subsides venant de l'extérieur.
- **Dépendance pour le financement des investissements.** A une exception près (le Niger, grâce à la rente minière de l'uranium), les économies des pays sahéliens ne dégagent aucune épargne pour financer des investissements nouveaux : l'épargne dégagée par certains agents économiques est absorbée et au-delà par le simple fonctionnement du secteur public et para-public. Le Sahel est devenu entièrement dépendant de l'extérieur pour les investissements qui conditionnent le développement futur.

Une économie désarticulée

Pourquoi une telle situation de crise ?

- **L'environnement international** qui a été celui de ces dernières années n'a évidemment pas été favorable au Sahel : les chocs pétroliers, la dégradation des termes de l'échange ont joué contre lui. Mais l'environnement international a quand même permis un accroissement substantiel de l'aide. Enfin, l'impact de la crise mondiale sur des économies finalement peu extraverties a certainement été plus faible que sur des économies plus liées au marché mondial.

L'environnement international est **un facteur aggravant de la crise** du Sahel, il ne peut en être la cause.

- **La sécheresse.** On ne peut nier que le Sahel traverse une période sèche et que cela a des effets parfois catastrophiques sur les productions céréalières, sur l'élevage... Mais les tendances identifiées dans les productions agricoles, l'aide alimentaire, l'élevage ne viennent pas de la sécheresse. Les années sèches provoquent des accidents qui se superposent au trend mais n'en sont pas la cause. Comme l'environnement international, la sécheresse est **un facteur aggravant de la crise.**

L'année 1983, année record et pour l'aide alimentaire et pour la production de coton montre d'ailleurs qu'une sécheresse même aigüe n'est pas un fléau contre lequel toute réaction est vaine.

- **La mauvaise articulation des secteurs de l'économie.** Les politiques de développement adaptées par les Etats sahéliens et appuyées par les sources d'aide - qui partagent au moins en partie la responsabilité de la crise actuelle - ont conduit à une économie désarticulée. On en donnera quelques exemples : la croissance excessive du secteur public en accroissant la ponction sur le revenu paysan a conduit à une paupérisation d'une grande partie des populations rurales; en retour, celles-ci ne constituent pas un marché pour les produits de l'industrialisation qui se trouve bloquée; la politique consistant à fournir aux populations urbaines des aliments à bas prix a eu des effets parallèles etc...

Les relations qui existent aujourd'hui entre les différents secteurs des économies sahéliennes ne constituent pas une trame saine pour une croissance économique soutenue. Tout se passe en fait comme si le Sahel devenait une juxtaposition d'économies, sans articulations suffisantes pour créer les conditions de la croissance : monde paysan replié sur lui-même, monde urbain vivant en économie informelle, secteur public isolé etc...

On a essayé de schématiser de façon purement qualitative dans le tableau d'échanges intersectoriels ci-après les points qui ne sont pas aujourd'hui satisfaisants et provoquent des blocages dans les relations entre les grands secteurs de l'économie (le tableau se lisant : action de la colonne i sur la ligne j).

L'équilibre écologique et l'avenir

Enfin, il est un point sur lequel il faut revenir, parce que l'interaction avec le milieu naturel n'est pas prise en compte dans les paramètres économiques, c'est celui de la rupture de l'équilibre écologique.

Cette rupture signifie que, si rien ne change, **un scénario dans le prolongement des tendances actuelles est exclu.** La région est engagée dans un cercle vicieux, qui ne touche pour l'instant que quelques zones sensibles mais qui va s'étendre inexorablement (si les systèmes de production ne changent pas). Cela entraîne que la dégradation des sols, des pâturages, la déforestation, la désertification s'accéléreront. **Les tendances actuelles ne peuvent être prolongées : ou elles seront redressées et le Sahel ira vers un avenir meilleur. Ou elles ne le seront pas et elles empireront naturellement jusqu'à une catastrophe écologique que personne ne peut exclure.**

UN TABLEAU D'ECHANGES INTERSECTORIELS QUI SE DETERIORE

	SECTEUR RURAL	INDUSTRIE, SERVICES ET SECTEUR URBAIN	ETAT	EXTERIEUR
SECTEUR RURAL	Augmentation de la production insuffisante pour garantir la ration alimentaire, surtout en cas de mauvaise pluviosité.	Faute de revenus, les ruraux ne constituent qu'un marché insignifiant pour l'industrie.	Action publique pour le développement insuffisant et mal orientée.	Aide alimentaire nécessaire en période de crise. Aide au développement rural insuffisante et mal orientée.
INDUSTRIE, SERVICES ET SECTEUR URBAIN	Augmentation de la production insuffisante pour suivre l'accroissement urbain.	Les marchés urbains sont étroits : populations sans revenus ou demandant des biens importés.	Erreurs d'investissements.	Importations et aides alimentaires nécessaires en permanence. Partenaires extérieurs réticents à intervenir dans des projets de rentabilité douteuse.
ETAT	Ponction forte de l'état sur le revenu rural.	Sauf exceptions (rentes minières), l'industrie contribue peu au budget national.	Fort développement du secteur public qui augmente les "frais généraux" de la nation et maintient des coûts de production élevés.	Quasi-totalité des investissements et une partie du fonctionnement pris en charge par l'aide. Endettement croissant.
EXTERIEUR	Augmentation puis recul des exportations agricoles. Détérioration des termes de l'échange.	Coûts de production trop élevés pour une exportation massive de produits industriels.		Concertation entre les aides entreprise mais encore insuffisante.